

Je veux aider mon enfant dans sa scolarité : qu'est-ce que je peux faire ?

École maternelle, école élémentaire



Toutes les familles peuvent soutenir et encourager la scolarité de leurs enfants dans la vie de chaque jour : les fiches proposent des pistes pour l'action et visent à faciliter les échanges, ainsi que la recherche d'informations.

Comment soutenir son enfant dans sa scolarité ?

- l'écouter, lui parler, souligner les qualités dont il fait preuve, valoriser le plaisir d'apprendre ;
- encourager chez lui l'effort et la persévérance devant les difficultés ;
- créer avec lui, pour lui, un cadre de vie et de travail ;
- assurer un contact régulier avec les responsables scolaires.

Cette fiche doit être adaptée à la situation de chaque famille et aux besoins de chaque enfant.

Accompagner ses enfants dans leur scolarité n'est facile pour personne...

- enseigner est un métier ;
- programmes et méthodes d'enseignement évoluent : ils sont différents de ce qu'ont pu connaître les parents ;
- comprendre ce que l'enfant fait à l'école n'est pas toujours facile ;
- certains parents ne sont pas allés longtemps à l'école ou pas du tout, certains y sont allés dans un pays différent, parlent une autre langue ;
- les contraintes professionnelles et familiales, la fatigue des adultes rendent difficile le suivi au quotidien des travaux du soir (école élémentaire).

... mais tous les parents peuvent créer un cadre favorable à la scolarité de leur enfant

Les familles protègent et éduquent leurs enfants, veillent à leur bien-être et les amènent à devenir des adultes responsables. Quant à l'école, elle leur enseigne les savoirs, savoir-faire et savoir-être dont ils ont besoin pour s'épanouir et grandir : lire, écrire, compter, comprendre comment est fait le monde, connaître l'histoire des hommes, maîtriser différentes techniques, vivre ensemble, s'insérer dans la vie sociale...

Familles et école sont complémentaires.

Pistes pour l'action – ce que les parents peuvent faire encourager, soutenir

- être attentif à ce que dit l'enfant ; s'intéresser à ce qu'il vit à l'école, à ce qu'il apprend, à ses camarades, à son emploi du temps ; cet intérêt peut se manifester par des questions ;
 - valoriser ses réussites, encourager ses efforts, repérer ses motivations... ;
 - montrer l'intérêt des exercices (pour apprendre à lire, à compter, pour entraîner sa mémoire...) (école élémentaire) ;
- rappeler que les bons résultats ne sont pas toujours immédiats (école élémentaire).

Je veux aider mon enfant dans sa scolarité : qu'est-ce que je peux faire ? (suite)

École maternelle, école élémentaire



organiser un cadre de travail

- se renseigner auprès de l'école et envisager une inscription à l'étude (école élémentaire) ;
- prévoir un temps et un espace calmes pour le travail de l'enfant, que ce soit à la maison ou dans une association qui propose de l'accompagnement à la scolarité (se renseigner auprès de la mairie ou de la caisse d'allocations familiales ou du centre social ou de la caisse de la mutualité sociale agricole) (école élémentaire) ;
- amener et aller chercher son enfant à l'école, autant qu'on le peut (cela assure la transition entre la famille et l'école) et si ce n'est pas possible s'organiser avec une personne de confiance ;
- respecter et faire respecter à l'enfant les horaires de l'école : lorsqu'on est en retard, l'enfant est inquiet ;
- s'assurer que l'enfant ne manque pas l'école sans raison valable.

rassurer l'enfant en montrant la cohérence entre la famille et l'école

- faire connaître à l'enfant son accord avec les règles de vie de l'école et de la classe : on peut prendre connaissance avec lui du règlement intérieur ;
- dire à l'enfant qu'il lui faut respecter les règles de l'école, mais que, s'il a le sentiment d'une injustice, si quelque chose le gêne, il doit en parler à sa famille ;
- montrer à son enfant l'utilité des exercices à faire (pouvoir lire, pouvoir compter, exercer sa mémoire...) et insister sur le plaisir de venir à bout d'une tâche (école élémentaire) ;
- en cas de désaccord avec l'enseignant, éviter d'en parler devant l'enfant ; les désaccords entre adultes le perturbent ; en revanche, ne pas hésiter à demander des explications à l'enseignant, au directeur ; en parler aux représentants des parents d'élèves ou à d'autres parents... ;
- autoriser les enfants à faire des découvertes avec l'école (les sorties, les voyages scolaires, les activités sportives, la piscine... contribuent à une bonne scolarité) ; s'il y a une difficulté financière, ne pas hésiter à en parler aux responsables de l'école ; tous les enfants doivent pouvoir participer à une activité que l'école propose ;
- solliciter un rendez-vous auprès de l'enseignant de l'enfant et lui demander des conseils pour aider l'enfant à vivre sa scolarité : connaître les professeurs et les rencontrer régulièrement permet de s'informer, de manifester son intérêt pour la scolarité, de renforcer les liens et de faire comprendre à l'enfant que sa famille et l'école travaillent ensemble ;
- être conscient que les professeurs apprécient que les familles s'intéressent à la scolarité de leurs enfants ; et les enfants apprécient ce lien entre leur famille et l'école ;
- identifier les points à examiner avec l'enseignant avant la rencontre. Les associations de parents d'élèves, les accompagnateurs à la scolarité, les réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents, les adultes relais peuvent aider les parents ou même les accompagner s'ils le souhaitent ;
- savoir que les textes qui organisent l'école prévoient une place importante pour les parents : droit à l'information, représentation dans les conseils, participation aux décisions sur l'organisation de la vie à l'école...

Je veux aider mon enfant dans sa scolarité : qu'est-ce que je peux faire ? (suite)

École maternelle, école élémentaire



Éditions Sicom 2006

Pour en savoir plus

- sur le système éducatif français et le rôle des parents d'élèves :
www.eduscol.education.gouv.fr/thema/parents/default.htm,
(dossier documentaire sur les parents à l'école),
www.educscol.education.fr,
www.onisep.fr ;
- sur les programmes d'enseignement :
www.educscol.education.fr,
www.cndp.fr,
- sur les questions de santé et de prévention :
www.inpes.sante.fr (de nombreux guides pratiques sont téléchargeables sur ce site) ;
www.eduscol.education.fr ;
- sur les questions éducatives :
www.fnepe.org ;
- sur les questions éducatives, le système éducatif français et sur l'action des parents d'élèves :
les sites des fédérations et associations de parents d'élèves :
www.fcpe.fr,
www.peep.fr,
www.apel.fr ;
- sur les associations familiales et leurs actions :
www.unaf.fr.